

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 juillet 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric DIARD - François FRANCESCHI - Samia GHALI - Patrick MENNUCCI - Jérôme ORGEAS - Roland POVINELLI - Philippe SAN MARCO - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 005-384/11/BC

■ Approbation d'une convention pour l'attribution d'une subvention à l'Institut Fresnel (Université Paul Cézanne) pour l'organisation du colloque optique Marseille 2011

DDEAIG 11/6349/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Du 4 au 7 juillet 2011, le Campus Marseille St-Charles accueillera sous l'égide de la Société Française d'Optique, le colloque Optique Marseille 2011 qui est le regroupement de quatre congrès nationaux annuels en optique-photonique :

- Journées Nationales d'Optique Guidée (JNOG)
- Horizons de l'optique
- Journées Nationales des Cristaux pour l'Optique (JNCO)

**Signé le 8 Juillet 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 11 Juillet 2011**

- Congrès sur les lasers et l'Optique Quantique (COLOQ)

Cette réunion des quatre congrès nationaux a lieu tous les quatre ans et constitue le grand rendez-vous de l'optique-photonique.

Le choix de Marseille pour organiser cet événement a été dicté par le fait que la région marseillaise est un des grands pôles mondiaux de la photonique avec :

- 4 UMR : Institut Fresnel, Laboratoire d'Astrophysique de Marseille, Laboratoire LP3 (Lasers, Plasmas et Procédés Photoniques), et la Laboratoire PIIM (Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires),
- Un pôle de compétitivité Optitec,
- Un tissu d'industriels local très actif.

Avec plus de 500 personnes attendues, Optique Marseille sera le plus grand congrès optique-photonique organisé en France. Composé de conférences plénières et d'un espace exposition, ce colloque a plusieurs objectifs :

- rassembler la communauté optique-photonique française
- recentrer le nombre de conférences françaises en optique-photonique qui ont tendance à se multiplier
- favoriser la rencontre entre enseignants, chercheurs et ingénieurs privés et publics
- permettre aux étudiants et jeunes chercheurs de se familiariser avec la communauté française en optique-photonique

Outre les scientifiques qui participeront aux tables-ronde et conférences, des industriels participeront à l'évènement notamment sur le volet Exposition où une trentaine de stands permettront la présentation de matériel en optique-photonique.

Le budget prévisionnel de ce programme d'animation est de 183 000 euros.

Les principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

- Matériel de communication	11 100 euros
- Location de salles et équipement	30 200 euros
- Prestations Animation (son, web...)	37 050 euros
- Communication, édition	12 500 euros
- Restauration	77 800 euros
- Frais de mission	12 500 euros
- Frais postaux et bancaire, assurance	1 850 euros

183 000 euros

Ces montants seront financés comme suivant :

- Inscriptions et location de stands	107 000 euros
- Ministère de la Recherche	5 000 euros
- Université Paul Cézanne	8 000 euros
- Université de Provence	8 000 euros
- Université de la Méditerranée	5 000 euros
- Ecole Centrale Marseille	3 000 euros
- CNRS – Institut INSIS	10 000 euros
- CNRS – Institut INP	1 500 euros
- CNRS – INSU	2 500 euros
- Région Provence Alpes Côtes d'Azur	8 000 euros
- Conseil Général 13	8 000 euros
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	4 000 euros

- Ville de Marseille	8 000 euros
- Fondation Ixcore pour la Recherche	5 000 euros

	183 000 euros

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau,

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'organisation du colloque Optique Marseille 2011 sur Marseille Provence Métropole par l'Institut Fresnel (université Paul Cézanne).

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'Institut Fresnel (Université Paul Cézanne).

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Technopôles et Agglomération numérique,
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI